Passeport

Publié le 10 octobre 2022

Pour toute demande de passeport, veuillez prendre **rendez-vous** ci-dessous :

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pensez également à effectuer votre pré-demande en ligne :

FAIRE UNE PRÉ-DEMANDE

Ok

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Accueil particuliers > Papiers – Citoyenneté – Élections > Passeport

Dossier

Passeport

Vérifié le 09/04/2026 – Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour faire un passeport, les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité ... Vous pouvez faire une pré-demande. Elle permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Pour un majeur

- Première demande
- Renouvellement
- Passeport perdu
- Passeport volé
- Passeport en urgence

Pour un mineur

- Première demande
- Renouvellement
- Passeport perdu
- Passeport volé
- Passeport en urgence

Questions ? Réponses !

- Combien coûte un passeport ?
- Peut-on obtenir un passeport gratuitement ?
- Peut-on avoir deux passeports ?
- Comment remplacer un passeport abîmé ?
- Comment acheter un timbre fiscal ?
- La photo peut-elle être prise au guichet ?
- Comment obtenir un passeport « grand voyageur » ?
- Comment savoir où en est une demande de passeport ?
- Majeur : quel justificatif de domicile présenter ?
- Mineur : quel justificatif de domicile présenter ?
- Comment remplir le formulaire ou la pré-demande ?

Et aussi

- Carte d'identité

Papiers – Citoyenneté – Élections

Pour en savoir plus

- Conseils aux voyageurs

  Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

- Parafe : passage rapide des frontières

  Aéroports de Paris (Charles de Gaule, le Bourget et Orly)

© Direction de l'information légale et administrative

Contact

Service affaires générales

- *42 rue Cauchy 94110 Arcueil*
- 01 46 15 08 60
- Nous écrire